

## **Il faut appeler un chat un chat De l'usage abusif de références trompeuses : le GIEC**

Le rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur les causes de la perte de souveraineté énergétique de notre pays est sans équivoque : la situation actuelle est « *la conséquence d'un lien souvent défaillant, voire inexistant, entre expertise scientifique et technique, instruction des dossiers et décision politique* ». Les données scientifiques ne sont pas une hypothèse de travail parmi les autres. Elles doivent être affichées et parfaitement intégrées aux décisions politiques (qui intègrent bien sûr beaucoup d'autres dimensions). Puissent nos décideurs enfin prendre en compte sérieusement cette dimension et rejoindre ainsi une des raisons d'être de *Sauvons le Climat*.

La consultation ne doit pas se limiter à quelques experts ponctuels, mais intégrer la totalité des données d'un problème afin de s'affranchir des biais des a priori de certaines synthèses. C'est la grande force du processus de Nations Unies issu de la Convention Internationale de 1992 sur le climat : elle appuie ses travaux sur les éléments de synthèse produits par le GIEC, Groupement Intergouvernemental d'Expertise sur le Climat dont les rapports font référence pour tous.

Loin d'être le résultat d'une étude isolée, aussi exhaustive et approfondie soit-elle, ces rapports constituent une synthèse de l'ensemble des connaissances sur le sujet. Le GIEC exprime ainsi le consensus scientifique le plus à jour sur toutes les questions liées au changement climatique. Le GIEC s'est ainsi imposé comme l'organisme de référence pour tous et ses rapports font autorité. Le sigle GIEC est reconnu comme signe de sérieux, d'universalité et de crédibilité.

Alors que penser de la création, par une région française (les Pays de Loire), d'une « COP régionale » qui appuie ses travaux sur un « GIEC régional » ?

Tout d'abord le terme de « COP régionale » n'a pas vraiment de sens. Les COP organisées par l'ONU, dont on parle enfin depuis l'organisation, en 2015, de la COP 21 à Paris, sont les Conférences des Parties qui regroupent les signataires de la Convention de Rio qui a valeur de traité international. Leur but est de définir le chemin à emprunter ensemble pour atteindre les objectifs de la Convention. Les acteurs régionaux n'ont signé aucun accord contraignant : la dénomination de COP, sous prétexte d'un travail sur les enjeux climatiques, est donc abusive.

Mais que dire de cette idée de « GIEC régional » ? Le GIEC ne compte pas d'antennes locales, ne publie pas de rapports locaux et ne formule pas de recommandations politiques.

Le groupe régional en question n'a rien d'une déclinaison locale du véritable GIEC. Il s'agit d'une équipe interdisciplinaire d'une vingtaine de chercheurs. Ses missions sont de crédibiliser, vulgariser et approfondir la connaissance des changements climatiques dans les Pays de la Loire, d'identifier et préciser les impacts sur le territoire, ainsi que les vulnérabilités socio-économiques et environnementales qui y sont liées et d'informer les élus locaux et les décideurs du territoire sur l'évolution du climat afin de les aider à identifier, promouvoir et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation efficaces.

L'existence de groupe régionaux d'experts est extrêmement louable. Mais il est dommageable de le qualifier d'un nom qui prête plus qu'à confusion est qui est a minima source d'incompréhension et peut-être même source de manipulation. Le terme de Groupe Régional d'Analyse du Climat (ou de Conseil Régional d'Experts du Climat) serait plus approprié. Ces termes sont d'ailleurs utilisés dans

certaines régions de France.

Quoi qu'il en soit, il faut appeler un chat un chat et ne pas abuser de sigles qui font référence.

**Copyright © 2023 Association Sauvons Le Climat**